

Nombre de Membres en exercice : 8

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DU PLAN D'EAU DE SECHEMAILLES**

L'an deux mille vingt -quatre,

Le douze avril à quatorze heures, le Comité Syndical convoqué une seconde fois sans exigence de quorum, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Anne-Marie AUBESSARD, Présidente.

Date de la convocation : 6 avril 2024

Etaient présents : Anne-Marie AUBESSARD, Monique BEAUVY-VIEILLEMARINGE, Jean-Pierre SAUGERAS, Maurice TINDELIERE

Avait donné procuration : Dominique LIEBERT à Anne Marie AUBESSARD

Etaient absents non représentés : Laurent SAUGERAS, Régis HOUBIGAND, Alain VERMOREL

Secrétaire de séance : Monique BEAUVY-VIEILLEMARINGE

Objet : Remboursement frais à un élu – annonce L'Hôtellerie-Restauration

2024-11

La Présidente indique que dans le cadre de la consultation pour l'exploitation du restaurant de Sèchemailles en Délégation de Service Public, un dossier d'appel à candidature a été mis en ligne sur un site dédié aux consultations pour les marchés publics.

Cette première action n'ayant généré aucune candidature, il a été décidé d'insérer l'annonce sur le site dédié aux annonces « Le bon coin » puis sur le site spécialisé « L'Hôtellerie – Restauration »

Le Syndicat ne disposant pas de moyen de paiement et le site n'acceptant pas les paiements différents via un mandat administratif, La Présidente a accepté de payer l'annonce sur le site spécialisé « L'Hôtellerie – Restauration » pour un montant de 189.60 € TTC.

Il est proposé de rembourser l'intéressée de cette somme sur la base d'un justificatif de la dépense engagée.

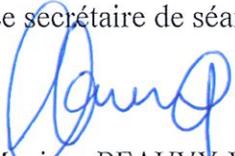
Madame Anne Marie AUBESSARD ne prenant pas part au vote, les membres du comité syndical à l'unanimité :

- autorise Madame Anne Marie AUBESSARD à obtenir le remboursement de la somme de 189.60 € TTC qu'elle a payé pour permettre la mise en ligne de l'annonce relative à la consultation pour l'exploitation du restaurant de Sèchemailles.
- donne pouvoir à la Présidente pour effectuer les démarches nécessaires

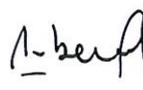
16 AVR. 2024
SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORRÈZE)

Pour extrait conforme,
Meymac, le 12/04/2024

Le secrétaire de séance,


Monique BEAUVY-VIEILLEMARINGE

La Présidente,

A M 
Anne-Marie AUBESSARD

